



## Vendredi 8 novembre 2013, 17h35, CONSEIL D'ETABLISSEMENT

### Présents :

- + Monsieur QUIBLIER, Chargé des Affaires consulaires, Consulat Général de France à Kyoto
- + Madame MIZUTORI, Présidente de l'APEK
- + Madame BAKER, Professeur Principal du Lycée et représentante du Cned Lycée
- + Madame NGUYEN, Représentante des parents d'élèves – Sixième
- + Madame NISHIDA, Représentante des parents d'élèves – Cned Lycée
- + Madame ETIENNE, Gestionnaire comptable et Représentante des parents d'élèves – cycle 2
- + Madame HUYNH, Professeur des écoles – cycle 1
- + Monsieur Jean-Baptiste NGUYEN, Représentant des élèves de la Sixième
- + Monsieur GOURBEAULT, professeur principal de la Sixième et représentant du personnel
- + Monsieur ROYNETTE, professeur principal de la Cinquième-Quatrième et représentant du Cned Collège
- + Monsieur JACQUET, Professeur des écoles – cycle 2
- + Monsieur SERVERIN, Représentant des parents d'élèves – cycle 1
- + Monsieur PAULET, Représentant des parents d'élèves – cycle 3
- + Monsieur PARENT, Représentant des parents d'élèves – Cned Collège
- + Monsieur TINANT, Directeur de l'EFK

1

### Excusés :

- + Madame GOUDET-TROTET, IEN en résidence à Pékin
- + Madame OIKE, Représentante du personnel administratif
- + Monsieur BROSSEAU, Consul Général en poste au Consulat Général de France à Kyoto
- + Monsieur FORT, Conseiller Culturel à l'Ambassade de France au Japon
- + Monsieur PEYROLES, Conseiller Culturel Adjoint à l'Ambassade de France au Japon



## ORDRE DU JOUR

- 1 - Présentation des membres du Conseil d'Établissement**
- 2 – Présentation de l'AEFE**
- 3 - Point sur la structure pédagogique 2013-2014**
- 4 - Rappel du Projet d'Établissement**
- 5 - Règlement intérieur**
- 6 - Aménagement des horaires**
- 7 - Dates de l'année scolaire à l'EFK**
- 8 - Point sur les projets pédagogiques en cours ou à l'étude**
- 9 - Coopérative**
- 10 – Compte financier 2012-2013 et Budget 2013-2014**
- 11 - Formation continue**
- 12 - Carte des emplois 2014-2015 pour les postes de Résidents**
- 13 - Questions et Remarques : réseau informatique, ...**

**Le quorum est atteint et les membres du Conseil d'Établissement approuvent l'ordre du jour.**



## COMPOSITION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

### Voix délibératrices : (11 voix)

- Le Chef du Poste diplomatique
- Directeur de l'Ecole (chef d'établissement)
- Gestionnaire Comptable (DAF)
- (Conseiller principal d'éducation)
- Enseignants du Primaire et du Secondaire (personnels d'enseignement) – partie homologuée
- Représentant du personnel administratif
- Représentants des élèves du second degré – partie homologuée
- Parents d'élèves (représentants élus) – partie homologuée

### A titre consultatif :

- Consulat (représentant de l'Administration)
- Le Coordonnateur délégué de la direction de l'AEFE
- Délégués à l'Assemblée des français de l'étranger
- Président de l'APEK (Représentant du Conseil d'administration de l'organisme gestionnaire de l'établissement)
- Enseignants du Secondaire (personnels d'enseignement) – partie Cned
- Parents d'élèves (représentants élus) – partie Cned

3

## 1. Présentation des membres du Conseil d'Etablissement

+ Tour de table

+ 47,5% des parents ont voté pour élire les représentants des parents d'élèves (légère diminution par rapport à l'année précédente).

Pour information le taux de participation était de 50% l'année dernière et 55% l'année d'avant.

Pour un meilleur fonctionnement des instances de l'établissement, chaque classe homologuée est présente par l'intermédiaire d'un représentant des parents d'élèves et d'un professeur.

La partie Cned est également représentée cette année.



+ Rappel des parents élus :

*Madame NGUYEN, Représentante des parents d'élèves – Sixième*

*Madame NISHIDA, Représentante des parents d'élèves – Cned Lycée*

*Madame ETIENNE, Représentante des parents d'élèves – cycle 2*

*Monsieur SERVERIN, Représentant des parents d'élèves – cycle 1*

*Monsieur PAULET, Représentant des parents d'élèves – cycle 3*

*Monsieur PARENT, Représentant des parents d'élèves – Cned Collège*

+ Par ailleurs, un élève représente la classe de Sixième.

*Monsieur Jean-Baptiste NGUYEN, Représentant des élèves de la Sixième*

+ Le directeur précise le rôle du conseil d'établissement :



Le conseil d'établissement est compétent pour **tout ce qui concerne la pédagogie et la vie éducative** de l'établissement.

Cependant, il ne saurait se substituer ni à l'AEFE (pour les questions d'ordre pédagogique qui sont de son ressort comme les contenus des programmes, la préparation des examens, la formation des personnels, les grandes orientations et les réformes du système éducatif) ni au conseil de gestion (pour les questions d'ordre financier et matériel).

**Le conseil d'établissement adopte.**

1. Le règlement intérieur de l'établissement.
2. Le projet d'établissement dont la partie pédagogique repose sur les propositions des équipes pédagogiques, est adopté par le conseil d'établissement.
3. Les horaires scolaires et le calendrier de l'année scolaire dans le respect de textes en vigueur
4. Le plan annuel d'éducation à l'orientation (*à l'EFK, PRIO = Madame ETIENNE*)
5. Le plan de formation continue des personnels de l'établissement, sur proposition de la cellule de formation continue (*à l'EFK, cellule = le directeur*)

**Le conseil peut émettre un avis sur :**

- les propositions d'évolution de structures (création ou suppression de section),
- la composition des classes et les innovations pédagogiques
- les mesures de carte des emplois (création, transformation ou suppression de poste)
- les activités des associations et clubs fonctionnant au sein de l'établissement
- le fonctionnement et la qualité de la vie scolaire, les conditions d'hygiène, de santé et de sécurité, ainsi que les travaux à effectuer dans ces domaines
- les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents d'élèves, les modalités générales de leur participation à la vie de l'établissement
- la programmation et le financement des voyages scolaires
- l'accueil et la prise en charge des élèves handicapés
- la restauration scolaire

**Le conseil est informé sur :**

- le budget et le compte financier de l'établissement



**En outre**, le conseil peut, à son initiative ou à la demande du chef d'établissement, donner son avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement.

*D'une part, le conseil d'établissement est l'instance de concertation de l'établissement qui permet aux membres de la communauté scolaire d'échanger leurs avis à propos de la vie de l'établissement. C'est le lieu privilégié pour la diffusion des informations, la confrontation des points de vue et la recherche de consensus, au service de l'intérêt général.*

## **2. Présentation de l'AEFE : Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger**

Le réseau d'enseignement français à l'étranger rassemble 488 établissements scolaires, implantés dans 130 pays, qui scolarisent environ 320 000 élèves dont 115 000 Français.

Tous sont homologués par le ministère de l'Éducation nationale. 75 de ces établissements sont gérés directement par l'Agence (établissements EGD), 156 ont passé une convention avec elle (établissements conventionnés) et 257 autres sont des établissements partenaires.

6

### Les établissements conventionnés (comme l'Ecole Française du Kansai)

Ces établissements sont gérés par des associations de droit privé, français ou étranger, et ont passé une convention administrative, financière et pédagogique avec l'AEFE. Cette convention porte notamment sur les conditions d'affectation et de rémunération d'agents titulaires de l'Éducation nationale et sur l'attribution de subventions. Ces établissements entretiennent avec l'AEFE un dialogue de gestion constant.

### **Pédagogie :**

488 écoles, collèges et lycées établis hors de France, dans 130 pays, proposent un enseignement conforme à l'exigence des programmes de l'Éducation nationale française. Ces établissements homologués sont porteurs de valeurs universelles – tolérance, humanisme, égalité des chances, curiosité intellectuelle, promotion de l'esprit critique... – et permettent de suivre une scolarité sans rupture, de la maternelle au baccalauréat. Forts de leur appartenance à un réseau international dynamique, attractif et ouvert, ils offrent une formation particulièrement enrichissante.



## Principaux objectifs :

### **Excellence**

La réussite de tous constitue une ambition affirmée dans tous les établissements du réseau qui peuvent se prévaloir d'un taux de réussite au baccalauréat supérieur à celui des lycées de France (95 % en moyenne, 100 % dans nombre d'établissements). La plupart des bacheliers du réseau accèdent ensuite aux grandes écoles et aux meilleures universités internationales.

### **Partage**

Lieux d'échanges et de rencontres linguistiques et culturelles, vecteurs d'une expérience partagée fondée sur des valeurs fortes, les établissements scolarisent des jeunes de tous les horizons. Un enseignement pilote des langues permet à la fois d'intégrer les élèves nationaux par un enseignement spécifique du français, d'enseigner la langue du pays d'accueil à tous les élèves et de promouvoir la pratique de l'anglais dans un contexte international.

*Une réflexion serait à poursuivre concernant la place de l'Anglais en Primaire à l'EFK*

### **Rayonnement**

En accueillant parmi ses élèves (plus de 60 % des effectifs) des enfants des pays d'accueil et des étrangers tiers, le réseau contribue au rayonnement de la langue et de la culture françaises. En cultivant la communication et la compréhension interculturelles, il forge des affinités durables entre ces élèves et la France.

### **+ Quelques chiffres de la zone Asie-Pacifique:**





### 3. Point sur la structure pédagogique 2012-2013

+ Effectifs de la partie homologuée :

<b>Septembre 2012</b>				
11	16	16	6	49
<b>Septembre 2013</b>				
20	13	22	5	55

+ Effectif total de l'établissement EFK + Cned

<b>Septembre 2013</b>						
Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Collège homologué (Sixième)	Collège Cned (5 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> -)	Collège Cned (3 <sup>e</sup> )	Lycée Cned (2 <sup>nde</sup> -1ere- Tle)
20	13	22	5	12	13	5
<b>TOTAL</b>						<b>90</b>

8

*Rappel : en septembre 2012 : 66 élèves*

Augmentation des effectifs : 36% par rapport à septembre 2012





	<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Affectation dans l'école</b>
	<b>TINANT</b>	<b>Florian</b>	<b>Directeur faisant fonction de chef d'établissement</b> <b>Professeur des Ecoles - Cycle 3</b>
	<b>ETIENNE</b>	<b>Elisabeth</b>	<b>Gestionnaire comptable</b> <b>Coordinatrice du Secondaire</b>
	<b>OIKE</b>	<b>Kazue</b>	<b>Secrétaire</b>
	<b>ONO</b>	<b>Naoko</b>	<b>Secrétaire</b>
	<b>HUYNH</b>	<b>Thi Rem</b>	<b>Professeur des Ecoles - Cycle 1</b>
	<b>ENAMI</b>	<b>Atsuko</b>	<b>Assistante Maternelle</b>
	<b>YEO</b>	<b>Mifa</b>	<b>Assistante Maternelle</b>
	<b>NAKANISHI</b>	<b>Rie</b>	<b>Assistante Maternelle</b>
	<b>DETANTE</b>	<b>Sara</b>	<b>Professeur des Ecoles sur le temps de décharge de direction</b> <b>Cycle 3</b> <b>Professeur de Français – Sixième</b>
	<b>JACQUET</b>	<b>Maurice</b>	<b>Professeur des Ecoles - Cycle 2</b>
	<b>GOURBEAULT</b>	<b>David</b>	<b>Professeur certifié de SVT - Collège et Lycée</b> <b>Professeur de Mathématiques - Collège</b> <b>Professeur de Physique- Chimie et Technologie – Collège</b> <b>Professeur Principal de laSixième</b> <b>Référent interdegré</b>
	<b>ROYNETTE</b>	<b>Romaric</b>	<b>Professeur certifié d'Histoire-Géographie, d'Education Civique et d'Histoire des Arts – Collège et Lycée</b> <b>Professeur de SES et d'ECJS – Lycée</b> <b>Professeur de Français – Cinquième et Quatrième</b> <b>Professeur Principal de la Cinquième – Quatrième</b>



			<b>Professeur de FLE – Primaire et Secondaire</b> <b>Documentaliste</b>
	<b>TURLUR</b>	<b>Pierre</b>	<b>Professeur de Français – Troisième</b> <b>Professeur de Français et de Philosophie - Lycée</b> <b>Professeur Principal de la Troisième</b>
	<b>BAKER</b>	<b>Mary</b>	<b>Professeur d'Anglais LV1 – Collège et Lycée</b> <b>Professeur Principal du Lycée</b>
	<b>JEANSON</b>	<b>Aude</b>	<b>Professeur d'Anglais LV1 – Sixième</b>
	<b>NN</b>		<b>Professeur d'Education Physique et Sportive – Collège et Lycée</b> <i>Remplacement assuré par Mme Mary BAKER</i>
	<b>MIYANO</b>	<b>Jacqueline</b>	<b>Professeur d'Arts Plastiques - Collège</b>
	<b>ROSES</b>	<b>Anna</b>	<b>Professeur d'Espagnol LV2 – Collège et Lycée</b>
	<b>URYU</b>	<b>Motoko</b>	<b>Professeur de Japonais - Collège</b>
	<b>ETO</b>	<b>Emi</b>	<b>Professeur de Japonais - Primaire et Collège</b>
	<b>NAKAMURA</b>	<b>Kazuko</b>	<b>Professeur de Japonais - Lycée</b>
	<b>ASAI</b>	<b>Naoko</b>	<b>Professeur de Japonais - Collège</b>
	<b>MORIMOTO</b>	<b>Miki</b>	<b>Professeur de Japonais - Primaire</b>
	<b>DUBUIS</b>	<b>Asami</b>	<b>Professeur de Japonais - Primaire</b>
	<b>FISZELEW</b>	<b>Valéria</b>	<b>Professeur d'Education Musicale - Collège</b>
	<b>SOPIK</b>	<b>Julien</b>	<b>Professeur de Mathématiques - Lycée</b> <b>Professeur (Docteur) de Physique-Chimie – Lycée</b>



+ Point sur les réunions avec les parents d'élèves :

**Cycle 1 (Maternelle) :** réunion PS le 19 septembre et MS-GS le 20 septembre

**Cycle 2 :** réunion CP le 12 septembre ; réunion CE1 le 13 septembre.

**Cycle 3 :** réunion CE2 le 3 septembre et CM1-CM2 le 4 septembre

**Secondaire :**

Réunions individuelles avec les parents de Sixième le 19 septembre.

Pour toutes les sections du Secondaire, une réunion parents professeurs avec entretiens individuels proposés avec tous les professeurs le 16 octobre.

+ Première prévision des effectifs de l'ensemble de l'établissement pour la rentrée de 2014 :

<b>Septembre 2014</b>						
<i>Cycle 1</i>	<i>Cycle 2</i>	<i>Cycle 3</i>	<i>Sixième</i>	<i>Collège Cned</i>	<i>Lycée Cned</i>	<i>Total</i>
<b>12 à 20</b>	<b>14 à 18</b>	<b>23 à 27</b>	<b>5 à 6</b>	<b>18 à 19</b>	<b>16</b>	<b>88 à 106</b>



#### 4. Projet d'Établissement

Le projet détermine les activités propres à chaque établissement sous forme d'objectifs et de programmes d'action, de mise en œuvre des objectifs nationaux et académiques et des programmes nationaux (articles L.401-1 et R421-3 du code de l'éducation)

Une démarche en 4 étapes :

- Le diagnostic
- La définition des axes de progrès
- L'élaboration et la présentation de programmes d'action
- L'évaluation

Les axes prioritaires du projet d'établissement de l'Ecole Française du Kansai sont ainsi définis :

##### **Etab 1 – Maîtrise de la langue**

- 1 – 1 Maitrise de la langue française
- 1 – 2 Maitrise de la langue du pays d'accueil
- 1 – 3 Maitrise des langues étrangères dans une perspective plurilingue

##### **Etab 2 – Développement de l'accompagnement de l'élève et aide à la construction de la personnalité**

##### **Etab 3 – Education à la santé, à la citoyenneté et au développement durable**

##### **Etab 4 – Renforcement et modernisation des outils d'enseignement**

##### **Etab 5 – Education à la sécurité**

##### **Etab 6 – Ouverture au pays d'accueil et rayonnement de l'établissement**



Pour la partie primaire, trois axes principaux ont été dégagés :

**Prim 1 : Amélioration de la maîtrise de la langue française et des compétences en Lecture (en lien avec l'axe 1-1 du projet d'établissement)**

**Prim 2 : Amélioration des compétences en calcul et en interprétation des données (axe spécifique au primaire)**

**Prim 3 : Amélioration des compétences dans le domaine des TUIC (en lien avec l'axe 4 du projet d'établissement)**

+ Le directeur insiste à nouveau sur la mise en accord des axes du projet d'école avec les objectifs prioritaires des programmes de 2008.

+ Proposition d'ajout d'un avenant au Projet d'établissement. Cet avenant concernera le volet artistique.

Vote : 9 voix pour / 0 contre

13

## 5. Règlement Intérieur

+ Présentation et ajustement du règlement de l'Ecole Primaire.

+ Après délibération et quelques ajouts, le règlement est adopté par le Conseil d'Etablissement.

+ Présentation et ajustement du règlement du Collège/Lycée.

+ Après délibération, le règlement est également adopté par le Conseil d'Etablissement.

+ Le règlement intérieur sera communiqué très prochainement aux parents et aux élèves. Il sera accompagné de la Charte de la Laïcité (voir circulaire du Ministère de l'Education Nationale) et de la Charte d'usage des TICE (informatique).

La traduction du règlement en japonais a été suggérée.



Par ailleurs, une demande des élèves de 3ème de rester seuls en classe a été formulée:

*Réponse : les élèves doivent faire la demande par l'intermédiaire des délégués.*

## 6. Aménagement des horaires

- ✓ Le directeur rappelle la réforme de 2008 sur l'aménagement du temps scolaire en **école primaire** :
  - En France, 24h pour tous les élèves + 1h d'accompagnement pédagogique complémentaire
  - à l'EFK, 26 heures d'enseignement dont 3h30 de Japonais à partir du CP + 1h d'Accompagnement Pédagogique Complémentaire
- ✓ Le calendrier de la partie Primaire détermine la base du calendrier pour l'ensemble de l'établissement.
- ✓ La classe de **Sixième** comprend 31 heures hebdomadaires d'enseignement.
- ✓ Rappel des horaires :

Maternelle	8h45-11h45 et 13h15-15h30
Primaire	8h45-11h45 et 13h15-15h30
Sixième et Cned	8h45-11h45 et 12h15-15h50 (sauf le lundi 16h45)
- ✓ Pause méridienne : 11h45-13h15 pour le Primaire et 11h45-12h45 pour le Secondaire.
- ✓ Suite à la réforme ministérielle relative aux rythmes de l'école primaire, la répartition des heures de cours sur la semaine a été modifiée :



LA RÉFORME DES RYTHMES À L'ÉCOLE PRIMAIRE - JANVIER 2013



ELEMENTAIRE CP au CM2					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
horaires:	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45
heures d'enseignement matin	3h00	3h00	3h00	3h00	3h00
pause méridienne	11h45-13h15	11h45-13h15	11h45-13h30	11h45-13h15	11h45-13h15
horaires:	13h15-15h30	13h15-15h30	13h30-15h30	13h15-15h30	13h15-15h30
heures d'enseignement après-midi	2h15	2h15	2h00	2h15	2h15

total heures d'enseignement / journée	5h15	5h15	5h00	5h15	5h15
---------------------------------------	------	------	------	------	------

total heures d'enseignement / semaine	26	horaires élémentaire: 936 heures par an
---------------------------------------	----	---

MATERNELLE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
horaires:	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45
heures d'enseignement matin	3h00	3h00	3h00	3h00	3h00
pause méridienne	11h45-13h15	11h45-13h15		11h45-13h15	11h45-13h15
horaires:	13h15-15h30	13h15-15h30		13h15-15h30	13h15-15h30
heures d'enseignement après-midi	2h15	2h15		2h15	2h15

total heures d'enseignement / journée	5h15	5h15	3h00	5h15	5h15
---------------------------------------	------	------	------	------	------

total heures d'enseignement / semaine	24	horaires maternelle: 864 heures par an
---------------------------------------	----	--

## 7. Dates de l'année scolaire à l'EFK

- + Fête de Noël le 8 ou le 14 décembre 2013
- + Fête de l'Ecole le dernier week-end de mai 2014
- + Visite médicale : date et niveaux à déterminer
- + Diplôme National du Brevet en juin 2014, à Kyoto
- + Epreuves anticipées et terminales du Baccalauréat en juin 2014, à Tokyo

## 8. Point sur les projets pédagogiques en cours ou à l'étude

### ➤ **Projets AEFÉ :**

Chaque année l'AEFE propose des projets pour l'ensemble des établissements dans le Monde, les projets Monde, et des projets pour chaque zone géographique, les projets de la zone Asie-Pacifique en ce qui concerne l'EFK

- **PROZAP : (PROjets Zone Asie Pacifique) pour tous les établissements AEFÉ dans la zone Asie-Pacifique**

+ **Collège et Lycée : « Journal ASIA »**







ASIA est un journal de collégiens et de lycéens d'Établissements scolaires français de la zone Asie-Pacifique. Lancé à l'initiative d'enseignants d'histoire-géographie en 2006, le journal ASIA était, à l'origine, une publication trimestrielle, accessible au format PDF sur les sites Internet de l'AEFE-Asie, des Établissements partenaires ou sur tirage papier

**+ L'Ensemble des 3 classes du Primaire :**

**Projet AEFE « la semaine sans photocopie ni fichier » en mars 2014**

**objectif pédagogique : éducation à l'environnement**



**Semaine sans photocopie ni fichier**  
**(3/7 mars 2014)** pas de formulaire

- **Description du PROZAP :** permettre une réflexion des équipes et des maîtres sur les outils et supports d'apprentissage des élèves, ainsi qu'au statut des tâches demandées aux apprenants pour construire leurs apprentissages.  
Durant cette semaine phare, toute l'école décide de se priver volontairement de l'usage des fichiers à compléter des éditeurs,
- des supports photocopiés.
- **Établissement organisateur :** Zone
- **Public concerné :** cycles 1, 2 et 3
- **Coordinateurs du projet :** IEN Bangkok, CP Bangkok, IEN Pékin

17

**+ Cycle 2 et 3 : Ma Calcullette C'est Ma Tête**

**Projet AEFE**

**objectif pédagogique : améliorer les performances des élèves en calcul mental**



**MCCMT (12/16 mai 2014)** pas de formulaire

- **Description du PROZAP :** Ma calcullette...
- **Établissement organisateur :** LFHK
- **Public concerné :** cycles 2 et 3



### **+ Cycle 3 : Rallye Mathématiques International**

objectif pédagogique : augmenter l'exposition à la résolution de problèmes

A partir du mois de novembre, 3 épreuves sur l'année



### ➤ **Projets EFK :**

#### ➤ **Réalisé :**

##### **+ Cycle 1 :**

- ✓ Projet « découverte de la culture de pays du monde » via une mascotte voyageuse

objectif pédagogique : transversalité des apprentissages

- ✓ Projets d'échange avec l'école maternelle japonaise Taiken Yochien : préparation du bazar de Taiken où chaque établissement, l'Ecole Française du Kansai et l'établissement japonais, présente une animation lors de cette fête japonaise de quartier.

- ✓ Projet piscine pour le mois de novembre-décembre : 4 séances pour le cycle 1

##### **+ Cycles 2 et 3 : Culture japonaise**

objectif pédagogique : ouverture sur le pays d'accueil

Fête des Ages « Jidai matsuri », le 22 octobre.

Un film vidéo fait avec les enfants sera montré aux familles.



➤ **A venir :**

**+ Cycle 2 : Correspondance**

Correspondance avec une classe de CE1 d'Amiens.

**+ Secondaire :**

Sortie de 2 jours avec une nuitée à Bepu

Présentation du dossier au Conseil d'Etablissement.

Le Conseil valide ce dossier et le transmettra au Service Culturel de l'Ambassade de France à Tokyo pour validation définitive.

Objectifs pédagogiques : découverte de la Géographie et de l'Histoire du Japon, notions multi-scientifiques (géothermie, géologie, physique, chimie), action de l'Homme sur son environnement.

Projet financé par :

- vente de gâteaux
- vente de lampes
- participation modérée des familles

3<sup>e</sup> période

Vote : 9 voix pour / 0 contre

19



**+ Secondaire : projet « ARKEMA »**

Sortie le 10 décembre entre 9h00 et 15h00.

ARKEMA est une entreprise de plasturgie (fabrication de plastique avec des plantes) et elle souhaite développer, pour son 20<sup>e</sup> anniversaire, un partenariat avec l'EFK.

Possibilité ensuite pour les 3 élèves de 2nde de faire un stage chez eux.



➤ **A l'étude :**

**+ Cycle 2 et 3 : Centre des préventions des catastrophes**

objectif pédagogique : dans le cadre de la sécurité

Date à déterminer

### 9. Coopérative

+ Actuellement la coopérative est de 143 545 yen.

Possibilité offerte pour financer des sorties pédagogiques.

+ Une enveloppe de plus de 250 000 yens pour projets pédagogiques AEFÉ est également disponible.

### 10. Compte financier 2012-2013 et Budget 2013-2014

+ Le Conseil d'Établissement est informé du compte financier 2012-2013 et du budget 2013-2014. Ces documents ont été présentés lors de l'Assemblée Générale des parents en octobre dernier.

20

### 11. Formation continue

**Obligation de l'AEFE :**

- Elisabeth ETIENNE: Séminaire des Chefs d'établissements, des directeurs d'écoles et des D.A.F., 3 jours en février 2014

- Florian TINANT: Pilotage pédagogique du premier degré - Zone Asie Pacifique, 3 jours octobre 2013

- Florian TINANT: Séminaire des Chefs d'établissements, des directeurs d'écoles et des D.A.F., 3 jours en février 2014

**Stages accordés par le Conseil d'Administration de l'Apek du 27 septembre 2013 :**



- Romaric ROYNETTE: stage inter degré : « Enseigner la Géographie à l'ère du numérique », 3 jours en février 2014.

Par la suite, les stagiaires doivent rédiger un compte rendu des formations respectives à destination de l'établissement.

En outre, la formation continue ne concerne pas uniquement les stages AEFÉ. La formation aux premiers secours donnée par les pompiers de la ville de Kyoto peut, par exemple, entrer dans ce processus de formation.

## 12. Carte des emplois 2014-2015 pour les postes de résidents

Aucune modification n'est envisagée concernant la carte des emplois de résidents.

## 13. Questions et remarques

21

1) **Monsieur ROYNETTE et Monsieur JACQUET** : *Qu'en est-il du réseau informatique sans maintenance depuis de longs mois ?*

*Réponse : L'employeur, l'APEK, vient d'embaucher une personne chargée du réseau informatique. Une amélioration est donc attendue dans les prochaines semaines.*

*Les enseignants aimeraient que l'insallation du materiel et des logiciels informatiques se fasse en collaboration avec eux.*

2) **Concernant la Maternelle :**

- **La possibilité que chaque élève apporte une serviette afin de se sécher les mains après se les être lavées.**

*Les enfants peuvent apporter une serviette individuelle pour s'essuyer les mains, si les parents le souhaitent.*



- **La possibilité de ménager un temps de brossage de dent après le repas pour les élèves qui savent se brosser les dents.**

*Pour la Maternelle, l'aménagement sera pensé avec les personnes en charge de la surveillance de la cantine. Ce dispositif pourrait s'étendre aux classes de l'Elémentaire.*

*Mise en place à partir du 2<sup>e</sup> trimestre.*

- **État de la sécurisation des fenêtres de la classe de maternelle et des classes auxquelles ont accès les élèves de maternelle.**

*Les fenêtres de la classe de Maternelle ainsi que de la Bibliothèque ont été sécurisées avec des filets de protection par Monsieur TANAKA. Les travaux ont été effectués début octobre.*

- **Problèmes du voiturage: prendre en compte la spécificité des enfants de maternelle.**

*Il est strictement interdit de stationner devant l'école (rappel de la police). Aucun arrangement, même pour les élèves de Maternelle, ne peut donc être envisagé.*

*Le stationnement des véhicules est autorisé uniquement sur les parkings prévus à cet effet.*

- **Question de l'accompagnement des jeux violents: demande de précision sur la position de l'école sur les jeux de rôle des enfants mettant en scène de la violence, même sans violence effective.**

*Les jeux dangereux sont interdits de fait à l'école. Ce point a néanmoins été ajouté dans le nouveau règlement intérieur.*

**FIN DU CONSEIL : 20h05**

**Le secrétaire de séance**  
**Thi Rem HUYNH**

**Le Directeur de l'EFK**  
**Florian TINANT**